

core même dans la vie la plus pure, il faut leur ouvrir par la prière le lieu du rafraîchissement et de la paix. C'est pour accomplir ce pieux devoir que l'inauguration du monument se fit par un service solennel. Avant l'absoute, un des premiers élèves de M. Ducharme, M. G. Thibault, curé de Longueuil, rappela dans la chaire les mérites de ce prêtre vénéré, et redit d'une voix émue les titres qu'il avait à la reconnaissance de la paroisse et du Séminaire. Il montra le pasteur dévoué à ses ouailles, infatigable dans son zèle, prêchant à sa paroisse et de parole et d'exemple; l'ami de la jeunesse, qui fut un père pour les enfants confiés à ses soins et s'imposa tant de sacrifices pour mener à bonne fin une œuvre qu'il avait entreprise pour la gloire de la religion et de son pays!

Les élèves actuels du Séminaire de Ste. Thérèse n'ont pas connu M. Ducharme, mais ils jouissent du fruit de ses travaux: ils ont donc appris à prononcer son nom avec amour et respect. Il existe parmi eux une société littéraire qui porte le nom d'Académie St. Charles pour rappeler le souvenir du fondateur et du patron du Séminaire. La fête de St. Charles est donc une double fête pour les membres de cette société. Aussi avaient-ils préparé pour ce jour une séance académique qui fut suivie avec beaucoup d'intérêt. On goûta surtout un travail sur l'éloquence, de M. Ducharme, qui sembla donner une juste idée de son talent. Plusieurs assistants reconnurent dans ce tableau l'orateur qu'ils avaient entendu autrefois et sentirent se réveiller en eux quelque chose des émotions du passé.

Le monument, dont nous venons de parler, est dû à la munificence des anciens élèves du Séminaire et des paroissiens de Ste. Thérèse. Il est en marbre blanc, et mesure six pieds de hauteur, en y comprenant la croix dont il est surmonté. Il porte l'inscription suivante:

Hic jacet

Illust. ac Rev. Josephus Carolus Ducharme
Archipresbyter,

Quintus à Stâ. Theresiâ parochus,

Qui per XXXIV annos pastorale munus

Explevit

Curâ singulari et prudentiâ;

Idemque, studiosæ juventutis amantissimus,

Multo labore et sumptu proprio

Hujusce parochiæ Seminarium
Creavit.

Simplex moribus ac vitâ,

Linguâ pariter et opere egregius,
Pastor ovibus, magister discipulis carissimus,
Luctu communi obiit,

Die XXV Martii, A. D. MDCCCLIII,
Ætat. LXVII An.

R. I. P.

Dernièrement, une des plus grandes et des plus belles cités de l'Irlande s'est mise en fête en l'honneur de la mémoire du célèbre prêtre irlandais, le P. Mathieu, l'apôtre de la Tempérance. Un monument public lui avait été élevé, et plus de cinquante mille personnes ont assisté à l'inauguration de sa statue.

Le P. Mathieu, né en 1790 à Thomastown, dans le comté de Tipperary, était d'une excellente famille, et tenait même par des liens de parenté à l'aristocratie du pays. Il entra dans l'ordre des Capucins et devint un des prédicateurs les plus éloquents et les plus populaires de son temps. Pendant quarante ans, sauf les intervalles de ses missions qui s'étendirent jusqu'en Amérique, il exerça le ministère ecclésiastique dans la ville de Cork. Il fut emmené, par les déplorables ravages que le vice de l'ivrognerie produisait autour de lui, à se vouer particulièrement à l'œuvre des sociétés de tempérance. Son zèle ne connaissait aucune distinction de race ni de pays: en Angleterre et en Ecosse, comme en Irlande, aux Etats-Unis même, il alla prêcher cette vertu si essentielle à la dignité de l'homme. Partout il rencontra un accueil sympathique et fit des milliers de prosélytes, qui s'engageaient par serment à abandonner tout usage des boissons fermentées. Tant de fatigues et de travaux avaient déjà épuisé la santé de l'humble prêtre, lorsque éclata la terrible famine de 1847. Le charitable apôtre ne songea alors qu'à se multiplier pour sauver ses chers compatriotes mourants de faim. La paralysie l'atteignit l'année suivante. A peine rétabli, il vola, pendant l'été de 1849, en Amérique, où l'émigration avait rassemblé un grand nombre d'Irlandais. Il voulait recommander une dernière fois à ces pauvres exilés, échappés à la misère de leur pays, de rester fidèles à la foi de leurs pères et de pratiquer sur ce sol étranger les vertus catholiques,